

Histoire contemporaine L1 – s.1

**Les cultures politiques en
pratiques en Europe
occidentales**

TD - Séance 2

Organisation de la séance

- Questions et reprise du cours magistral
- Républicains et enracinement de la République
 - Programme de Belleville
 - Amendement Wallon
- Symboles et culture républicains
- Les radicaux et l'Eglise

Bibliographie

- DUCLERT, Vincent, *La République imaginée; Histoire de France tome 11*, Paris, Belin 2010
- AGULHON, Maurice, *Marianne au pouvoir, l'imagerie et la symbolique républicaine de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 2001

LE RADICAL

REDACTION ET ADMINISTRATION
141, Rue Montmartre, 141

Adresser toutes les lettres concernant la rédaction et l'administration à
M. Victor SIMOND, Directeur
Adresse téléphonique : 102,68

Journal Politique et Littéraire

Les Annonces sont reçues à l'OFFICE D'ANNONCES
10, PLACE DE LA BOURSE, 10
Et à l'Administration du Journal « Le Radical »

PRIX DES ABONNEMENTS AVEC PRIMES
Trois mois, 9 francs | Six mois, 18 francs | Un an, 36 francs

L'JOURNEMENT

La jument de Robind avait, comme on sait, toutes les qualités ; malheureusement elle avait aussi un grave défaut, elle était morte.

La proposition de la commission du budget, relative au remplacement des quatre contributions, pouvait également offrir toutes sortes d'avantages ; malheureusement M. Caillaux a fait observer aux membres de ladite commission que nous étions arrivés au 20 juin, que, dans trois semaines, la session allait se terminer, qu'il fallait que les quatre contributions fussent votées, et, par conséquent, qu'une décision fût prise avant la fin de la session et par la Chambre et par le Sénat ; que ces deux corps étaient, en ce moment, fort occupés, qu'ils ne pourraient même terminer leur besogne, que la dis-

rence, et qui, une année, a reçu en tout vingt-sept francs. Chercher à établir le revenu des gens, c'est comme si vous cherchiez à établir leur mérite ; vous n'avez qu'à regarder l'Académie française, et vous voyez ce que cela vous donne.

Ce sont choses essentiellement relâchées, fugaces, inappréciables. Il est vraiment étrange qu'ayant à trouver un nouveau système d'impôt, on se soit laissé duper par les mots jusqu'au point d'inventer un impôt sur ce qui n'existe pas. Je conviens que les impôts sur ce qui existe sont bien insupportables ; c'est ce qu'on a appelé les impôts réels ; mais enfin, tels qu'ils sont, on peut les percevoir. Tandis que l'impôt sur ce qui est irréel donne bien autrement de tintouin ; et si vous voulez savoir pourquoi, depuis tant d'années, on l'étudie et on le promet sans jamais aboutir à rien, ne croyez pas que ce soit paresse ni mauvaise volonté, c'est simplement parce que, ainsi qu'Hamlet à la poursuite des fantômes on ne croit pas plus tôt le le-

pas, ces 600 millions sont, en grande partie, allés à l'étranger.

Un journal spécial, l'Economiste européen, fait justice, en ces termes de cette grossière invention :

Il est manifeste que l'agent de haut grade, s'il existe, qui a donné si ostentatoirement ces renseignements extraordinaires, s'est quelque peu penché de son intérieur. Il n'y a pas, en effet, de payon de compteur qui ne calcule que les valeurs de perturbation de la Banque ne sont ni des rentes, ni des actions, ni des obligations, mais tout simplement des chèques de commerce appartenant à la Banque et payables en France ; en ne voit donc pas ce qu'ils gagneront à passer à l'étranger.

Et c'est avec de pareilles énigmes que les grands politiciens du nationalisme laissent les imbéciles qui les écoutent !

Le Milliard des Congrégations

A-t-on assez reproché aux républicains d'avoir jeté les yeux sur le milliard des congrégations ? Il nous semble cependant que les richesses des moines ont fait joliment loucher les défenseurs du trône et de l'autel.

Voici, en effet, ce que M. Paul de Cassagnac écrit dans l'Aspérite :

L'argent ne leur a jamais manqué pour leurs œuvres multiples et leurs prodigieuses construc-

La situation de cet élève a été fixée selon les règlements. Le conseil de discipline du lycée de Mâcon a prononcé contre lui la peine de l'exclusion de ce lycée, non celle de l'exclusion de tous les lycées ni celle de la perte de la bourse. Cet élève a donc été envoyé dans un autre lycée comme l'extrait des règlements n'impose rien de plus que d'être inscrit dans le même cas. Le ministre n'a pas eu à intervenir.

Le proviseur du lycée de Mâcon n'a été ni déplacé ni frappé d'aucune peine disciplinaire. Aucune des mesures récemment prises contre des professeurs, pour cause de manifestations politiques n'a été rapportée.

On sait qu'un professeur du lycée de Rochefort a été déplacé et qu'un professeur du lycée de Sens a été suspendu. C'est contre les peines infligées à ces deux professeurs que protestait principalement le « meeting d'indignation » tenu mercredi à l'Hôtel des Sociétés savantes.

Au ministère de l'instruction publique, on donne les motifs suivants pour justifier les mesures prises :

Le professeur du lycée de Rochefort a pris part à une manifestation sur le vote politique au cours de laquelle le drapeau rouge, symbole révolutionnaire, a été arboré, tandis que le drapeau tricolore était saisi et brûlé aux piques. Ce professeur n'a sans doute pas arboré lui-même le drapeau rouge ni tenu aucunement le drapeau tricolore. Mais il a paru secourir publiquement son approche-

LE CONGRÈS RADICAL

LA SÉANCE D'OUVERTURE

Le congrès des groupes radicaux et radicaux-socialistes vient, dans une manifestation imposante, de montrer les forces publiques dont notre parti dispose par toute la France et le rôle prépondérant qui lui est réservé pour assurer, dans la prochaine lutte électorale, le triomphe définitif de la République.

Les applaudissements unanimes qui ont accueilli M. Goblet lorsqu'il a parlé des services rendus par ce ministère de concentration, puis quand il a fait appel à l'union de tous les groupes sur un programme commun, — le vœux programmatique radical que jamais encore on n'a pu réaliser, — prouvant que les délégués ont le mandat bien défini d'aboutir à une vaste organisation qui s'étendra dans tous les départements et, sur tous les points menacés, fera face à la réaction. Mais si l'unité du congrès se montre

pétre dans la salle de conférences de l'Hotel des Sociétés savantes, qui, pour si vaste qu'elle soit, va se trouver trop petite pour contenir tous les républicains qui sont venus y affirmer leur foi et leur amour propagandiste.

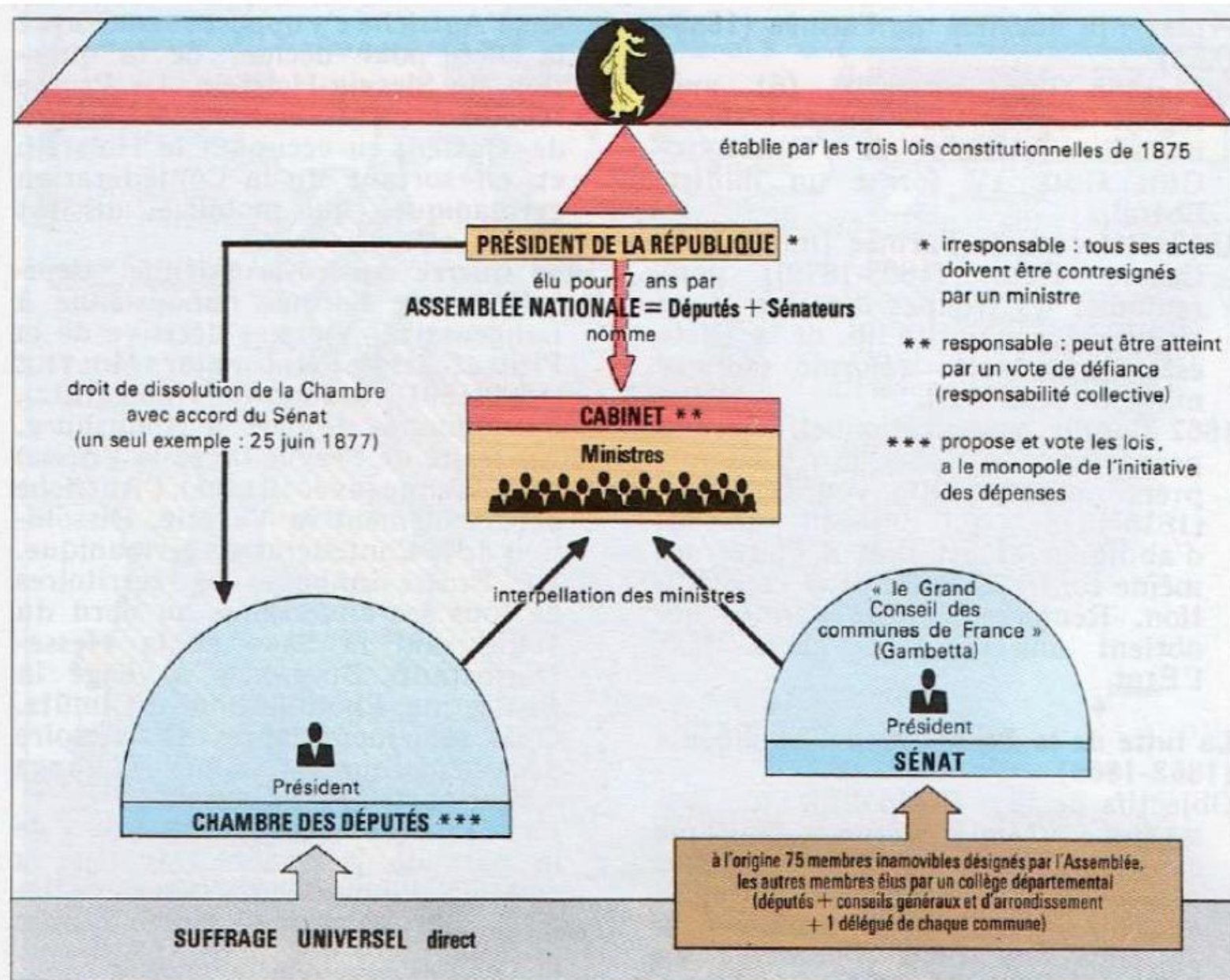
Les délégués

A deux heures, il y a dans la salle plus de deux cents délégués représentant un nombre beaucoup plus considérable de mandats. Il fait déjà chaud !

Sur l'estrade et dans la salle, on remarque, dès ce moment : MM. Brisson, Messieur, Trépoas, Berthelet, Hubbard, Amund, Guillemin, Maurice Faure, Angé, Paul Faure, Gervelle-Duclos, Chambon, Kähler, Goux, Baudier, Dumont, Goujat, Decker-David, Klotz, Gabet, Faubert, Dubois, Lagasse, Doumergue, Bussière, Ché-

Une du journal « Le Radical », 23 juin 1901

a) Schéma institutionnel de la III^e République (1875)



La Constitution de la III^e République (1875)

Législatives de 1869

– 292 élus* –

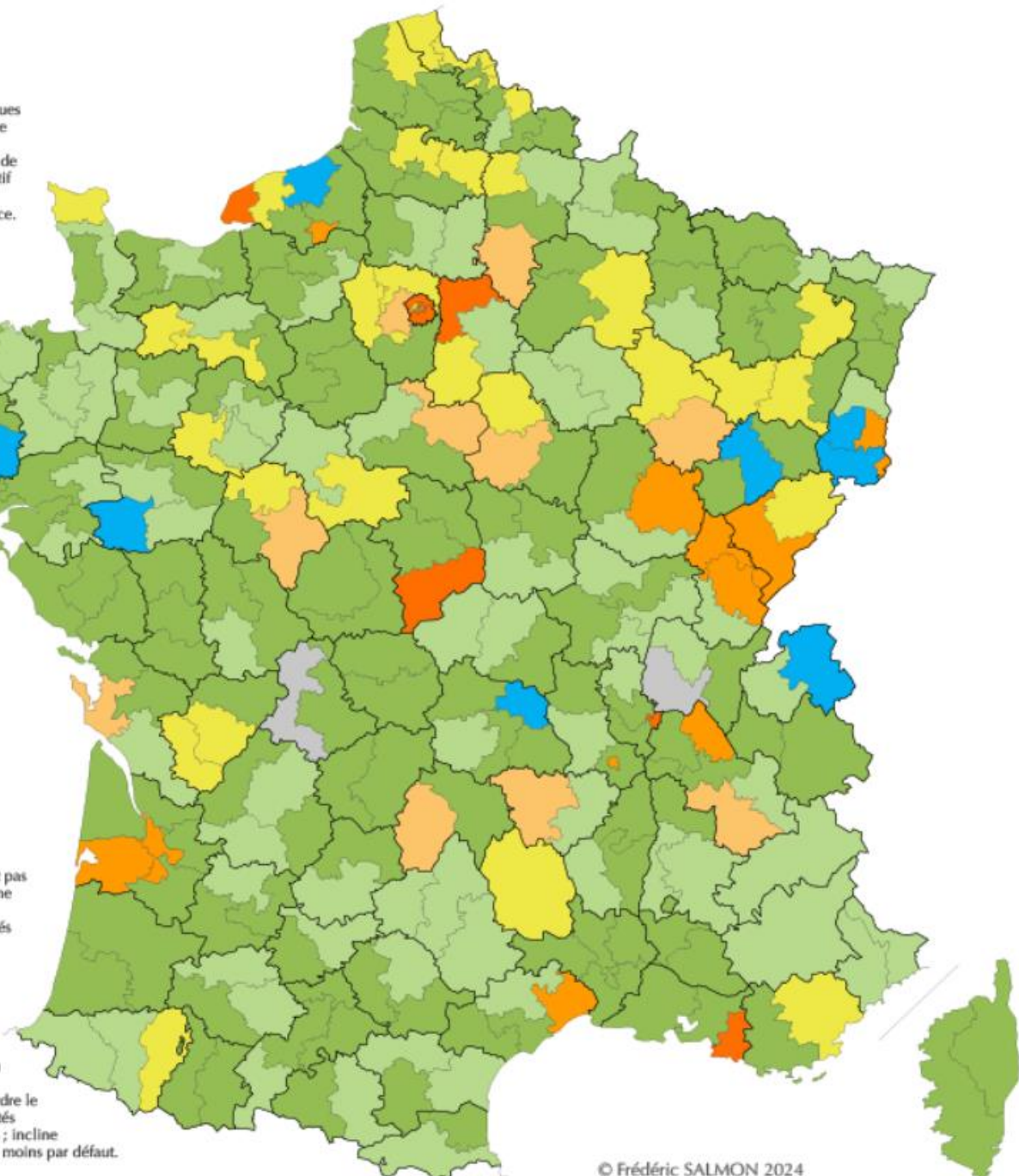
* En tenant compte des 4 élections complémentaires, tenues après 4 élections doubles (une seule change la carte, celle d'Emmanuel Arago, de l'extrême gauche, qui remplace J. Simon, républicain modéré, dans la circonscription nord de la Seine ; par ailleurs les groupes formés au Corps législatif n'ont à l'époque rien d'officiel ; faute de documentation suffisante, les élus sont classés selon leur intime préférence.

- Opposition radicale (10)
- Opposition démocratique (15)
- Opposition (12) **
- Opposition libérale (31)
- Libéraux gouvernementaux (76)
- Gouvernementaux (officiels ou « agréables »; 138)
- Droite d'opposition (8) ***
- Inclassables (2) ****

** On entend par opposition tout court celle qui ne se dit pas encore républicaine mais qui dépasse le simple libéralisme (par exemple D. Wilson, élu à Loches).

*** La droite d'opposition est faite des royalistes non ralliés au régime ou qui s'en sont détachés; la plupart sont légitimistes, certains orléanistes intempérants (les autres orléanistes d'opposition embrassent la cause libérale).

**** À savoir Henri Germain, élu de Trévoux, fondateur et directeur du Crédit lyonnais, ayant des liens filiaux avec le régime mais vu comme infidèle à celui-ci et se voyant opposer une candidature concurrente officielle (sera centre gauche après 1870) ; et Calley Saint-Paul, élu dans la Haute-Vienne, d'une famille d'entrepreneurs prospères, élu en 1857, 1863 et 1869 mais venant de perdre le soutien officiel parce qu'il a dénoncé de graves irrégularités financières touchant à l'administration de la ville de Paris ; incline désormais à l'opposition libérale sinon par conviction du moins par défaut.



Paris

Lyon et canton de Villeurbanne









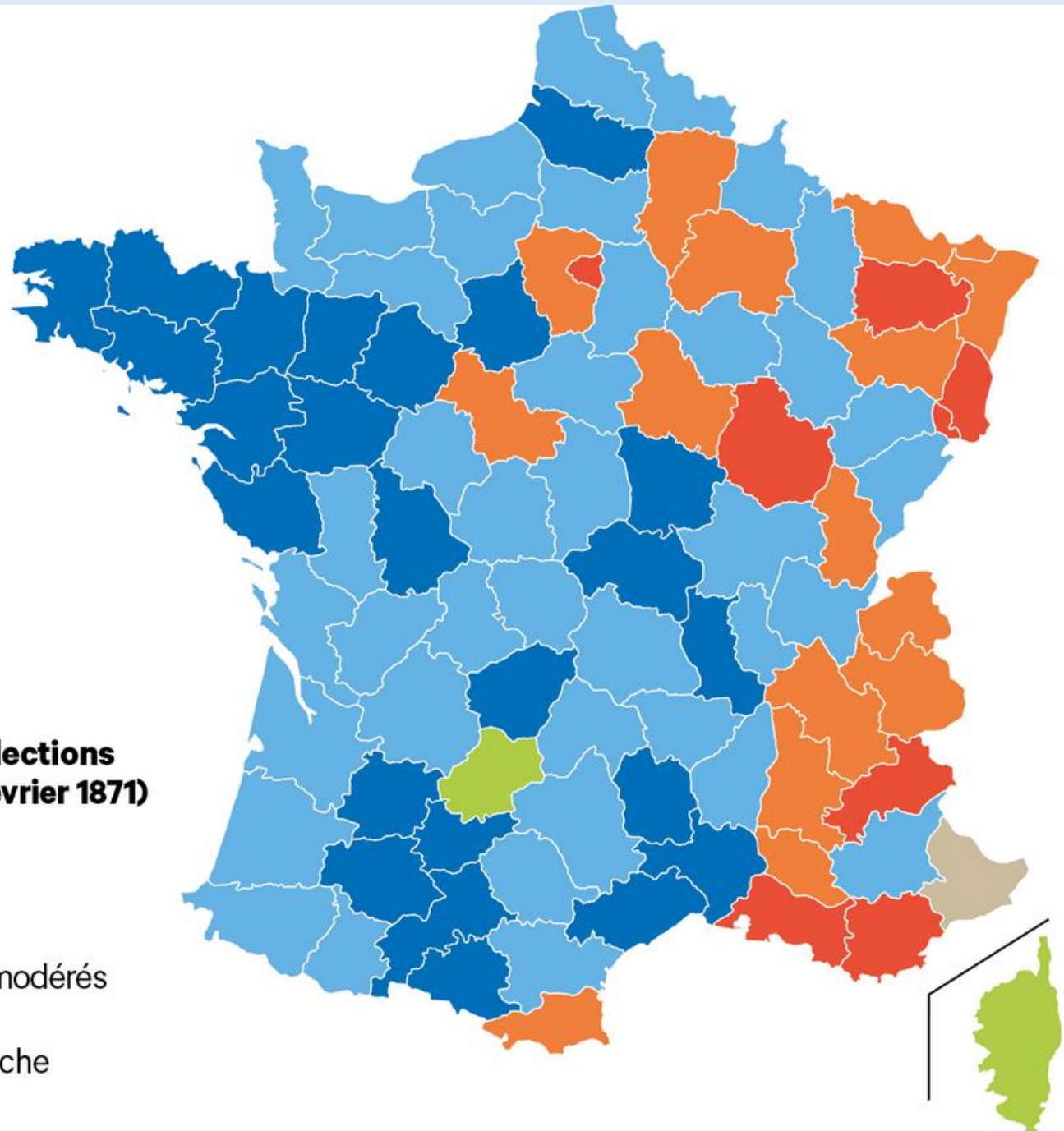
Marseille (partie urbanisée)



100 km

**Majorité d'élus (élections
législatives du 8 février 1871)**

-  Bonapartistes
-  Légitimistes
-  Orléanistes
-  Républicains modérés
-  Républicains
d'extrême gauche
-  Séparatistes

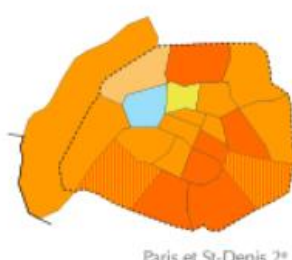
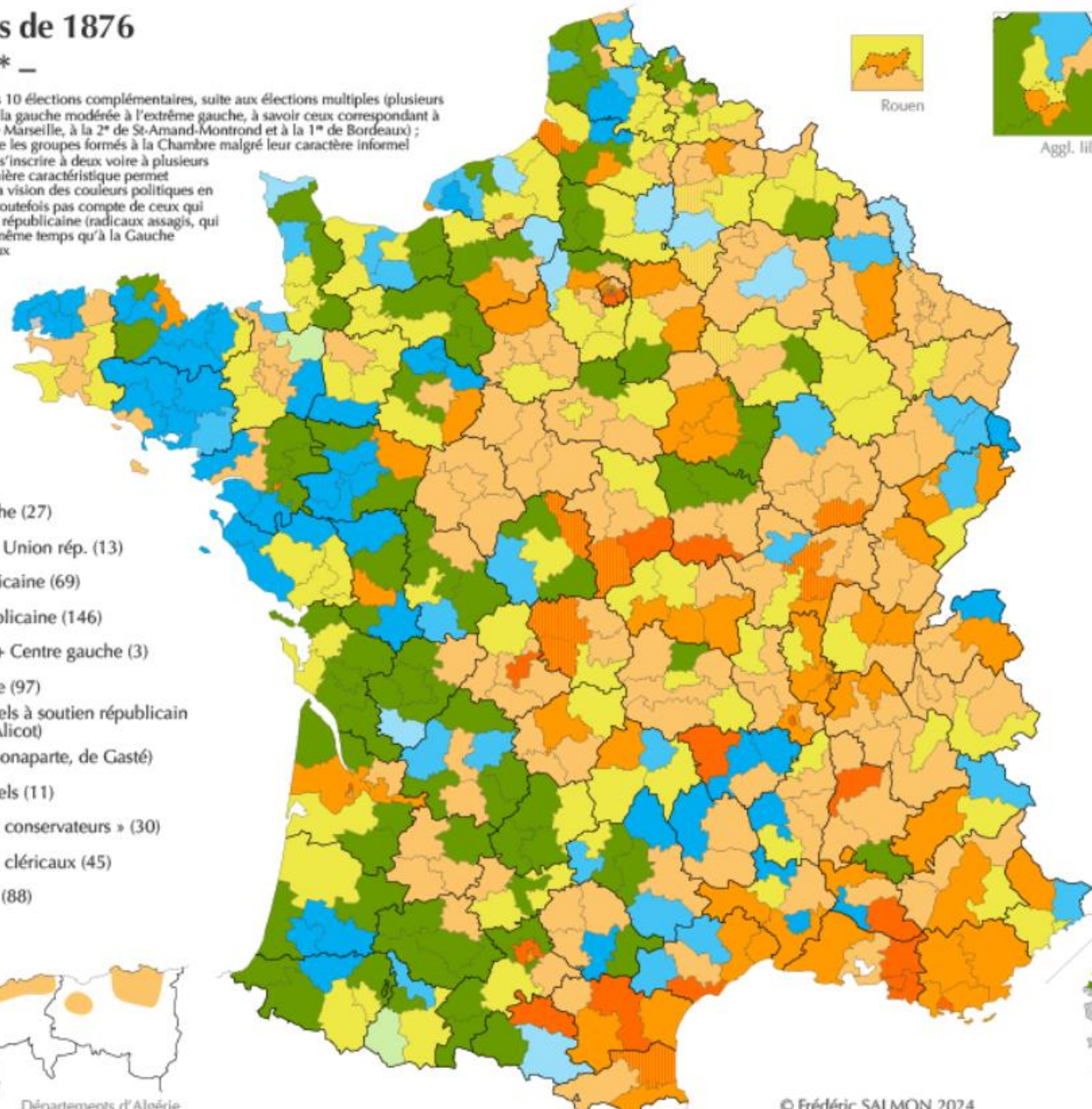


Législatives de 1876

– 533 élus* –

* En tenant compte des 10 élections complémentaires, suite aux élections multiples (plusieurs sièges passent ainsi de la gauche modérée à l'extrême gauche, à savoir ceux correspondant à la 1^{re} circonscription de Marseille, à la 2^e de St-Amand-Montrond et à la 1^{re} de Bordeaux) ; par ailleurs, on respecte les groupes formés à la Chambre malgré leur caractère informel et malgré la faculté de s'inscrire à deux voire à plusieurs d'entre eux ; cette dernière caractéristique permet précisément d'affiner la vision des couleurs politiques en présence ; on ne tient toutefois pas compte de ceux qui s'inscrivent à l'Union républicaine (radicaux assagis, qui suivent Gambetta) en même temps qu'à la Gauche républicaine (les fameux « opportunistes »), pour cause de nombre autant que de sources incertaines.

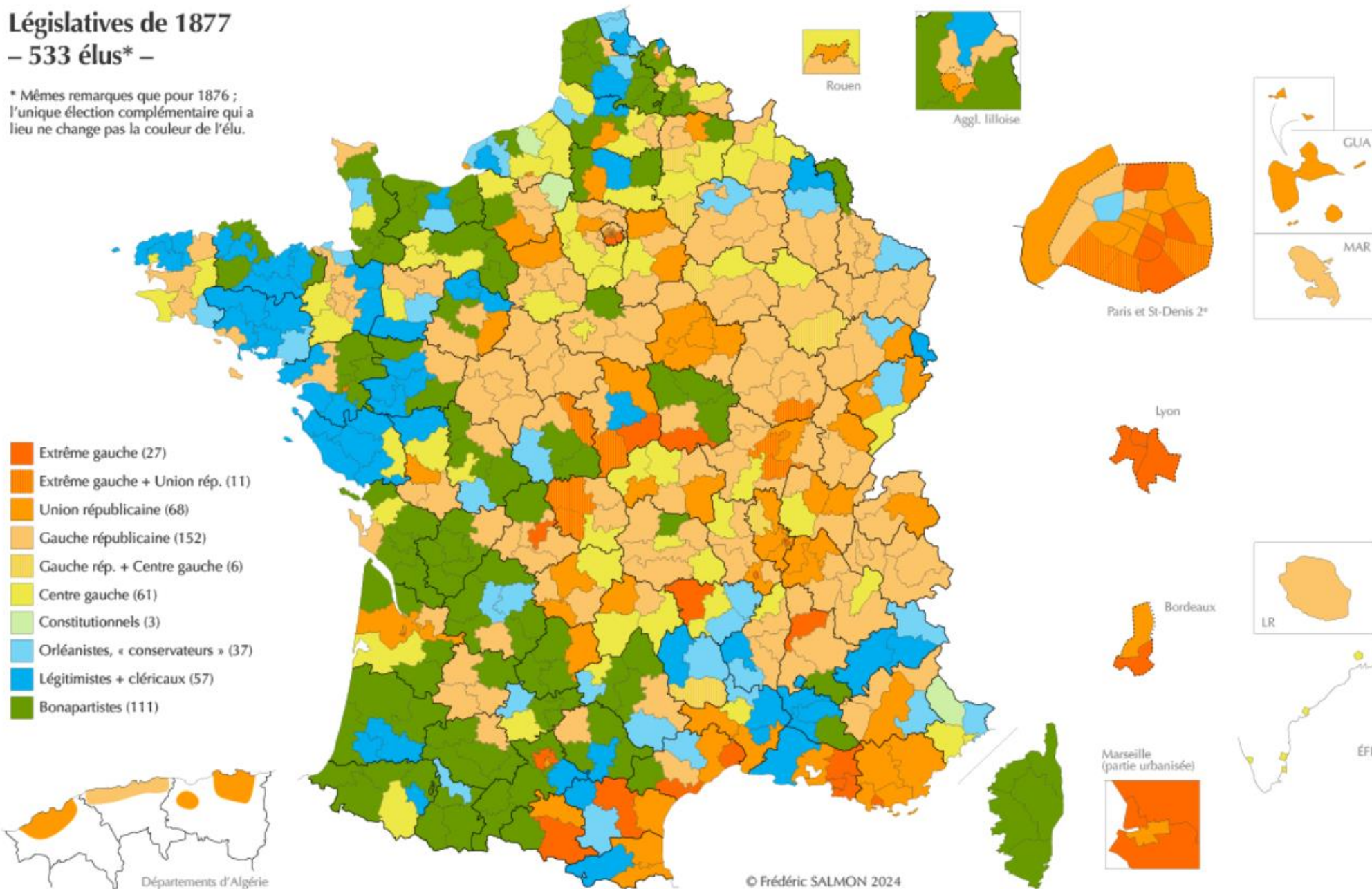
- Extrême gauche (27)
- Ext. gauche + Union rép. (13)
- Union républicaine (69)
- Gauche républicaine (146)
- Gauche rép. + Centre gauche (3)
- Centre gauche (97)
- Constitutionnels à soutien républicain (de Dalmas, Alicot)
- Ambigus (P. Bonaparte, de Gasté)
- Constitutionnels (11)
- Orléanistes, « conservateurs » (30)
- Légitimistes + cléricaux (45)
- Bonapartistes (88)



Législatives de 1877

– 533 élus* –

* Mêmes remarques que pour 1876 ;
l'unique élection complémentaire qui a
lieu ne change pas la couleur de l'élu.



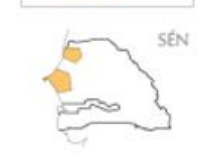
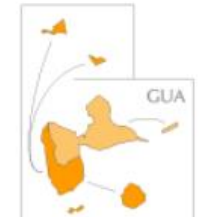
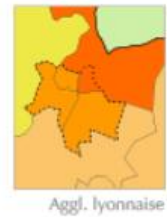
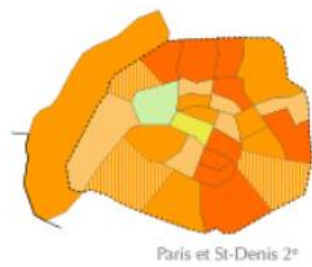
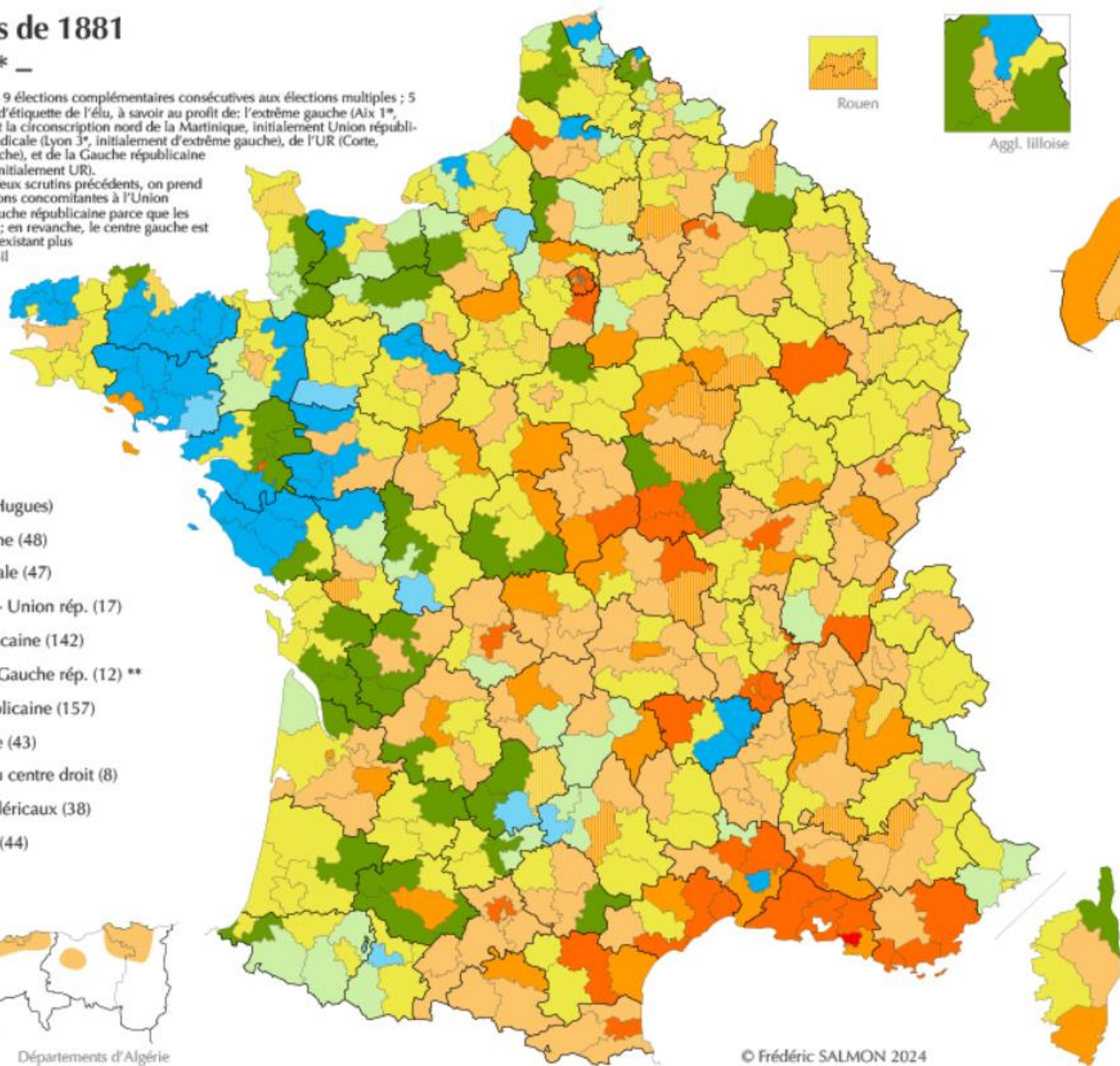
Législatives de 1881

– 557 élus* –

* En tenant compte des 9 élections complémentaires consécutives aux élections multiples ; 5 voient un changement d'étiquette de l'élu, à savoir au profit de: l'extrême gauche (Aix 1^{er}, initialement radicale, et la circonscription nord de la Martinique, initialement Union républicaine), de la Gauche radicale (Lyon 3^{ème}, initialement d'extrême gauche), de l'UR (Corte, initialement centre gauche), et de la Gauche républicaine (Bagnères-de-Bigorre, initialement UR).

** Contrairement aux deux scrutins précédents, on prend en compte les inscriptions concomitantes à l'Union républicaine et à la Gauche républicaine parce que les sources sont plus sûres ; en revanche, le centre gauche est reconstitué bien que n'existant plus avant comme semble-t-il après le scrutin, pour des raisons évidentes de forte identité géographique.

- Socialiste (C.Hugues)
- Extrême gauche (48)
- Gauche radicale (47)
- Gauche rad. + Union répub. (17)
- Union républicaine (142)
- Union répub. + Gauche répub. (12) **
- Gauche républicaine (157)
- Centre gauche (43)
- Orléanistes ou centre droit (8)
- Royalistes + cléricaux (38)
- Bonapartistes (44)



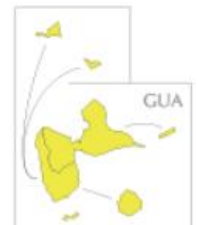
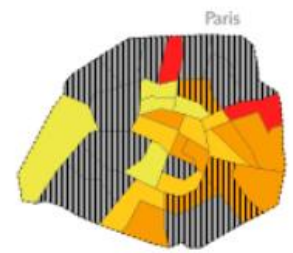
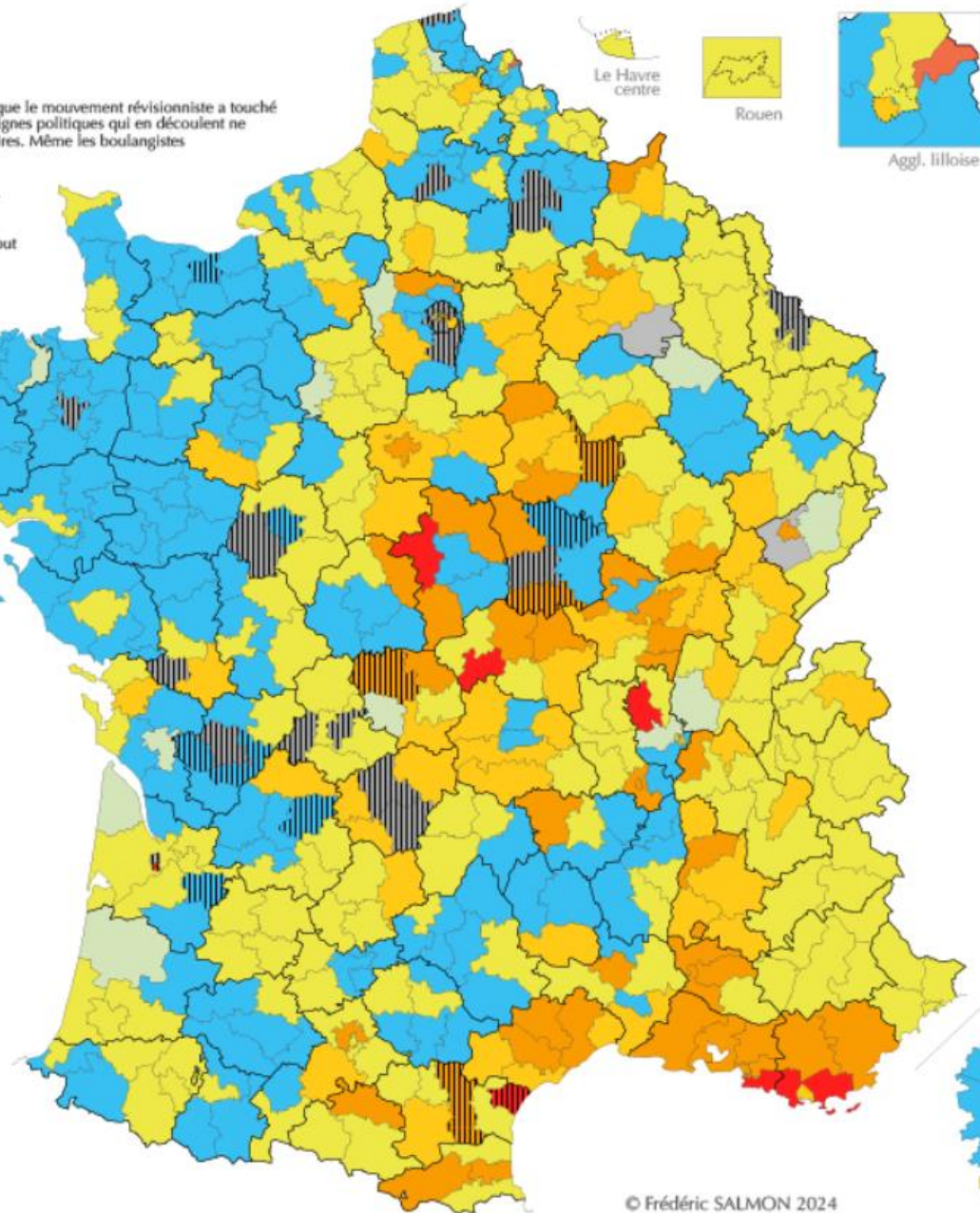
Législatives de 1889

– 576 élus* –

* On ne respecte pas les groupes parlementaires parce que le mouvement révisionniste a touché de nombreuses familles politiques et que les multiples lignes politiques qui en découlent ne trouvent pas de traduction dans les groupes parlementaires. Même les boulangistes expressément tels n'arrivent pas à se rassembler ; la majorité d'entre eux, parce que venant de l'extrême gauche, continuent de siéger de ce côté de l'hémicycle.

** Du qualificatif donné par le Journal des débats, qui désirait reconstituer le centre gauche des années soixante-dix, initiative qui ne fut suivie d'effet qu'en début de législature, après quoi ces élus rejoignirent les rangs opportunistes.

-  Socialistes révisionnistes (3)
-  Socialistes (7)
-  Quasi-socialistes (3)
-  Radicaux révisionnistes (8)
-  Radicaux-socialistes (49)
-  Radicaux (69)
-  Républicains opportunistes (214)
-  Républicains libéraux (14) **
-  Ambigus (3)
-  Monarchistes (162)
-  Conservateurs boulangistes (7)
-  Boulangistes (37)



Législatives de 1893














– 581 élus* –

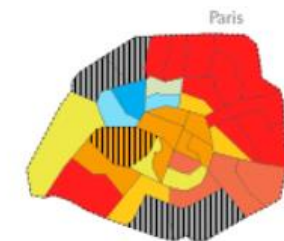
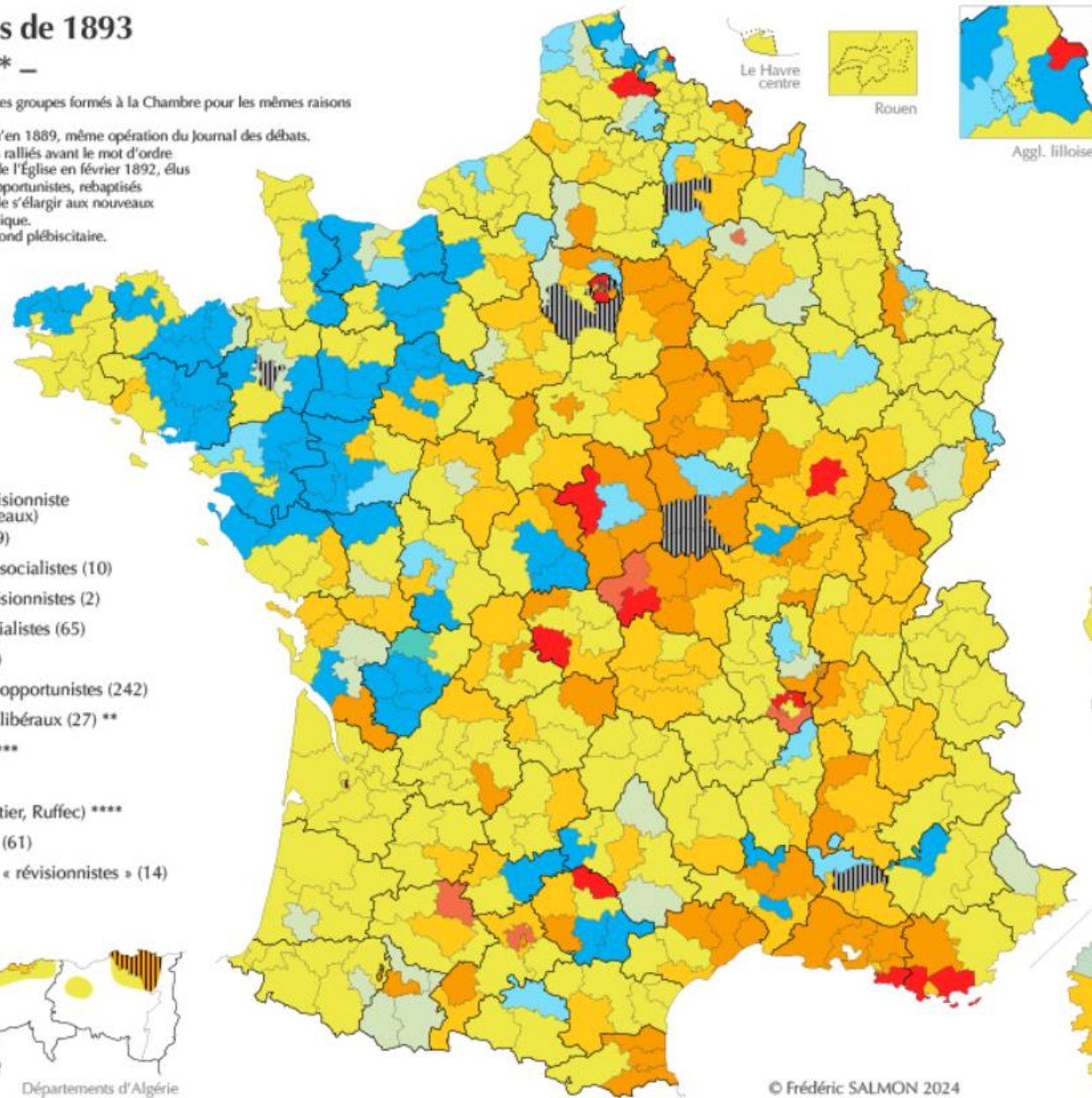
* On ne respecte pas les groupes formés à la Chambre pour les mêmes raisons qu'en 1889.

** Même remarque qu'en 1889, même opération du Journal des débats.

*** Il s'agit de députés ralliés avant le mot d'ordre officiel de ralliement de l'Église en février 1892, élus qui siègent chez les opportunistes, rebaptisés « progressistes » afin de s'élargir aux nouveaux convertis de la République.

**** Rallié restant au fond plébiscitaire.

-  Socialiste révisionniste (Jourde, Bordeaux)
-  Socialistes (29)
-  Républicains socialistes (10)
-  Radicaux révisionnistes (2)
-  Radicaux-socialistes (65)
-  Radicaux (99)
-  Républicains opportunistes (242)
-  Républicains libéraux (27) **
-  Ex-ralliés (3) ***
-  Ralliés (27)
-  Ambigu (Gautier, Ruffec) ****
-  Monarchistes (61)
-  Boulangistes, « révisionnistes » (14)

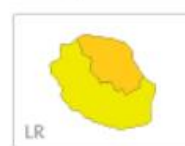
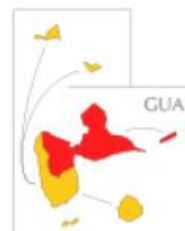
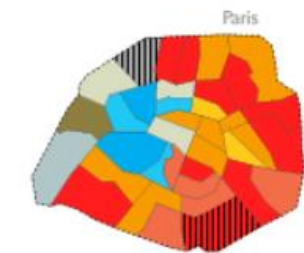
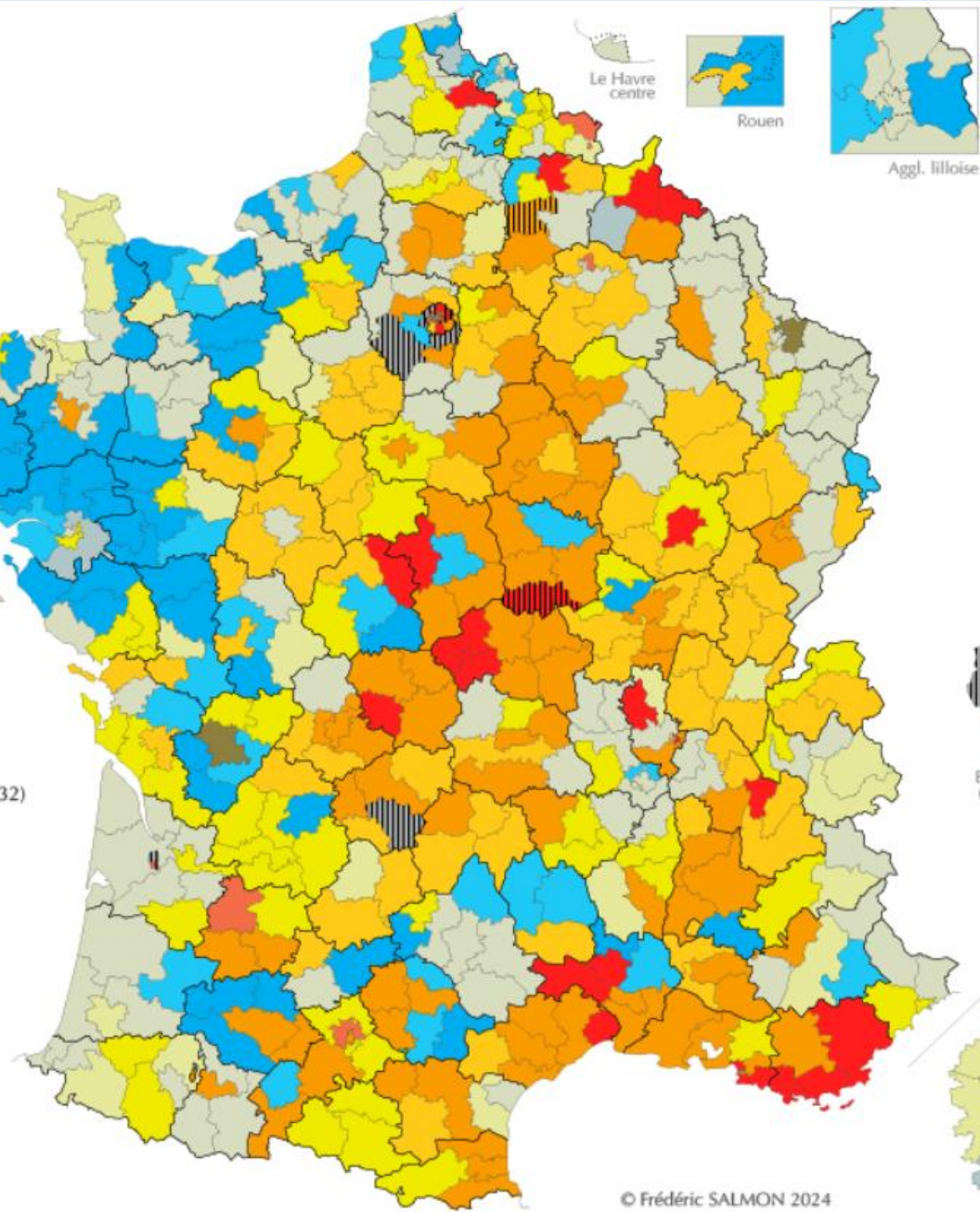


Législatives de 1898

– 581 élus* –

* On ne respecte pas les groupes formés à la Chambre pour les mêmes raisons qu'en 1889.

- Socialistes révisionnistes (5)
 - Socialistes (38)
 - Républicains socialistes (12)
 - Radical révis. (Castelin, Laon)
 - Radicaux-socialistes (96)
 - Radicaux (86)
 - Anti-Méline (72)
 - Neutres (36)
 - Pro-Méline (124)
 - Ambigus (5)
 - Ralliés (39)
 - Monarchistes (53)
 - Nationalistes, antijuifs (7)
 - Révisionnistes (7)
- Rép. progressistes (232)



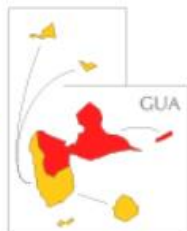
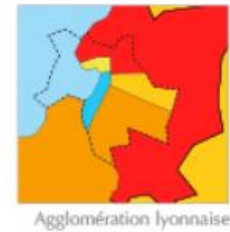
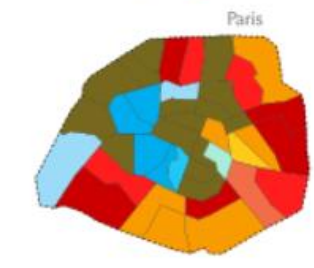
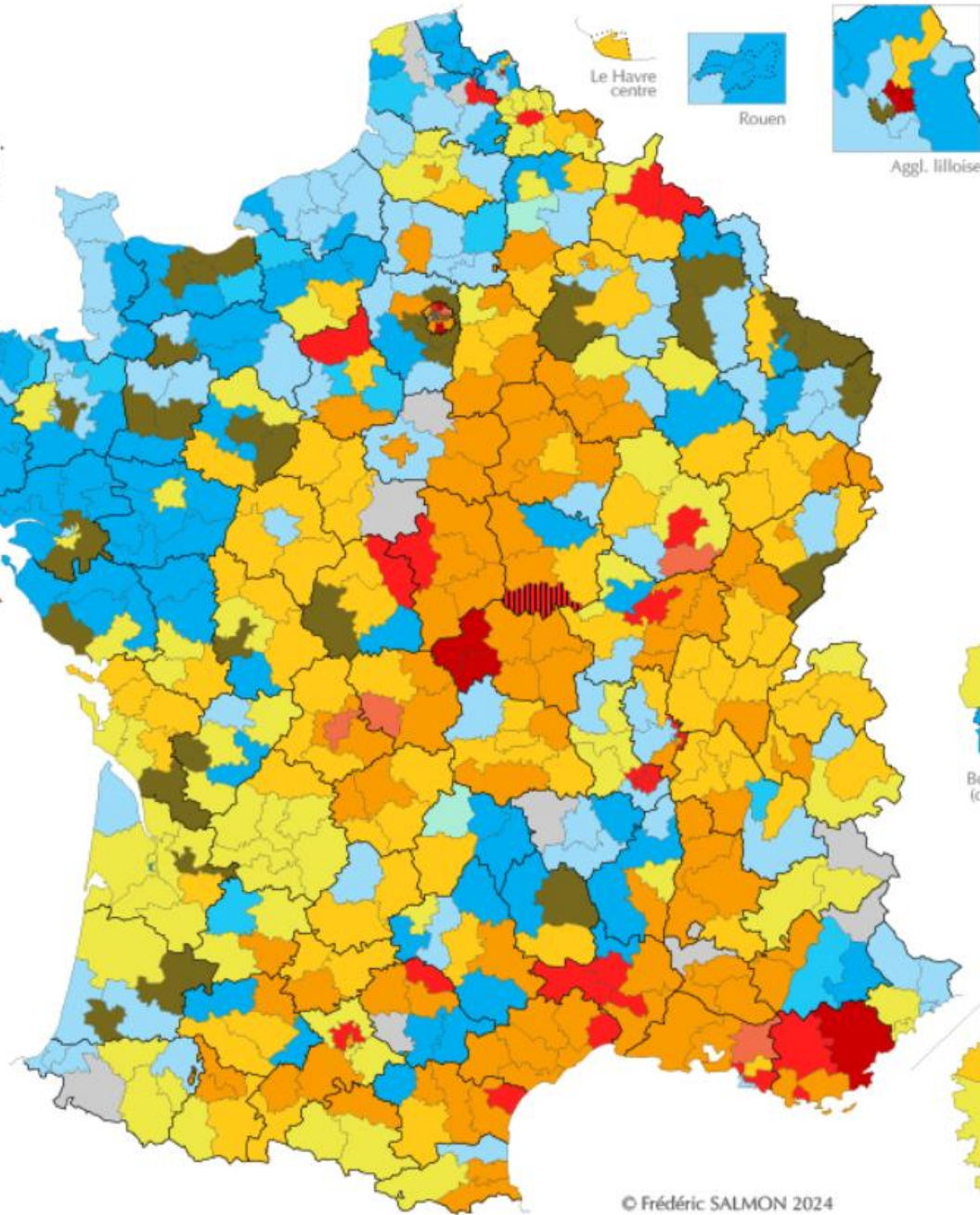
Législatives de 1902

– 590 élus* –

* On ne respecte pas les groupes formés à la Chambre pour les mêmes raisons qu'en 1889.

** Pas d'élu proclamé dans la circonscription nord de la Martinique, pour cause d'éruption volcanique ayant détruit le chef-lieu.

- Socialistes antimin. (11)
- Socialistes ministériels (34)
- Républicains socialistes (6)
- Radicaux-socialistes (103)
- Radicaux (96)
- Républicains ministériels (83)
- Ambigus (11)
- Radicaux antiministériels (3)
- Progressistes (86)
- Républicains libéraux (12)
- Droite (92)
- Nationalistes (52)
- Socialiste nationaliste (Turigny)

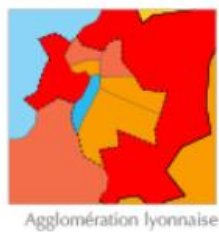
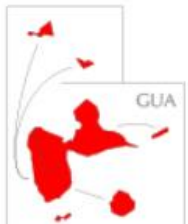
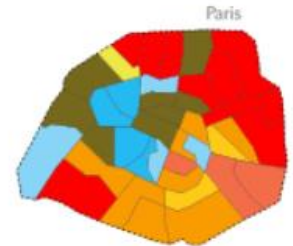
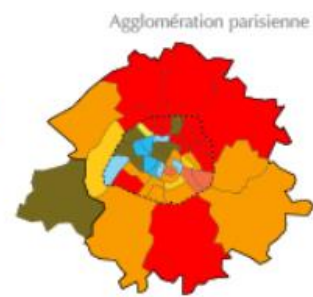
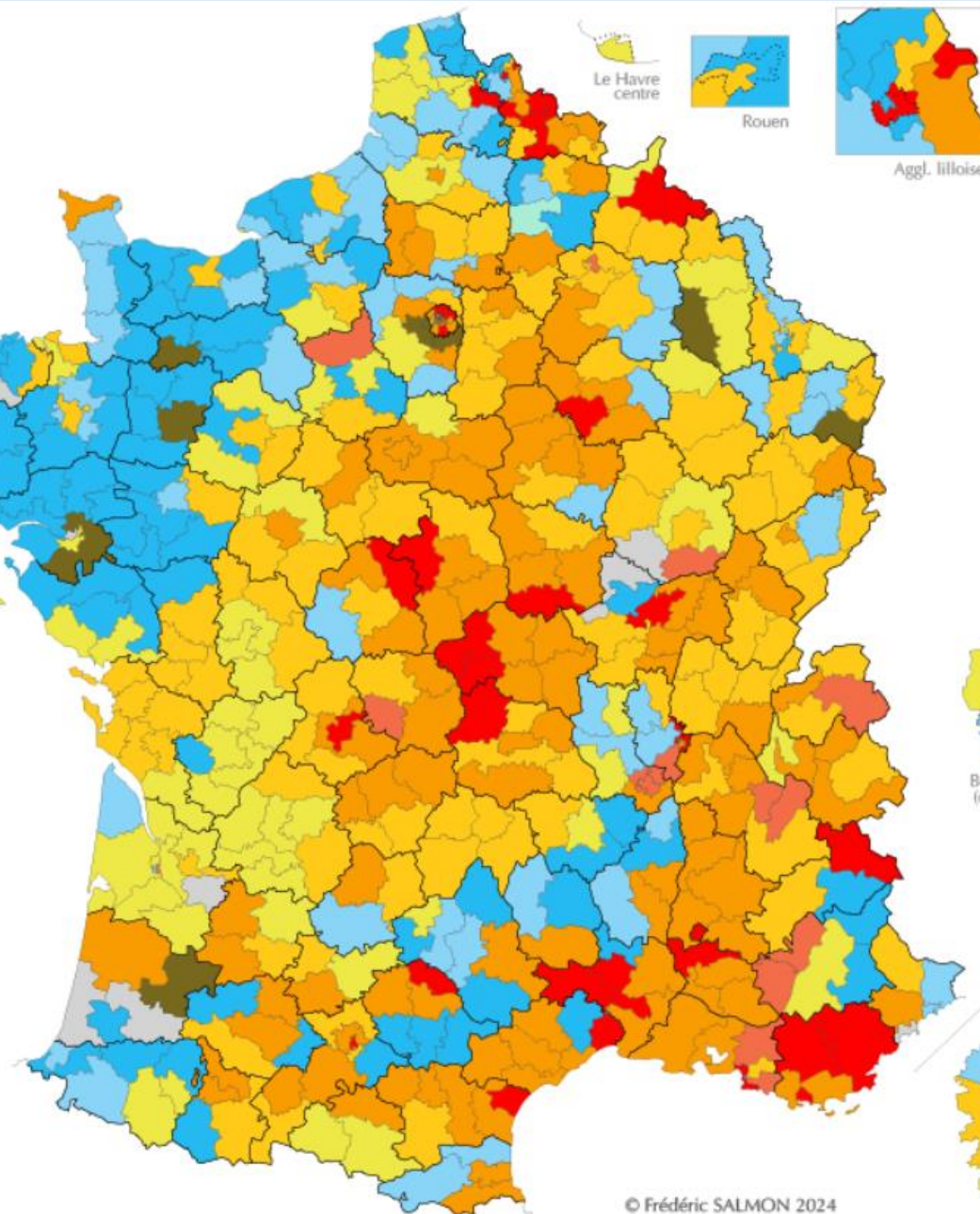


Législatives de 1906

– 591 élus* –

* On ne respecte pas les groupes formés à la Chambre pour les mêmes raisons qu'en 1889.

- Socialistes (56)
- Socialistes indépendants (21)
- Radicaux-socialistes (133)
- Radicaux (121)
- Républicains ministériels (70)
- Ambigus (9)
- Radical dissident (Doumer)
- Progressistes (67)
- Droite (96)
- Nationalistes (17)





**Colonies française, Alphée Dubois
(1881)**



Type Blanc (1900)



Mouchon retouché (1902)

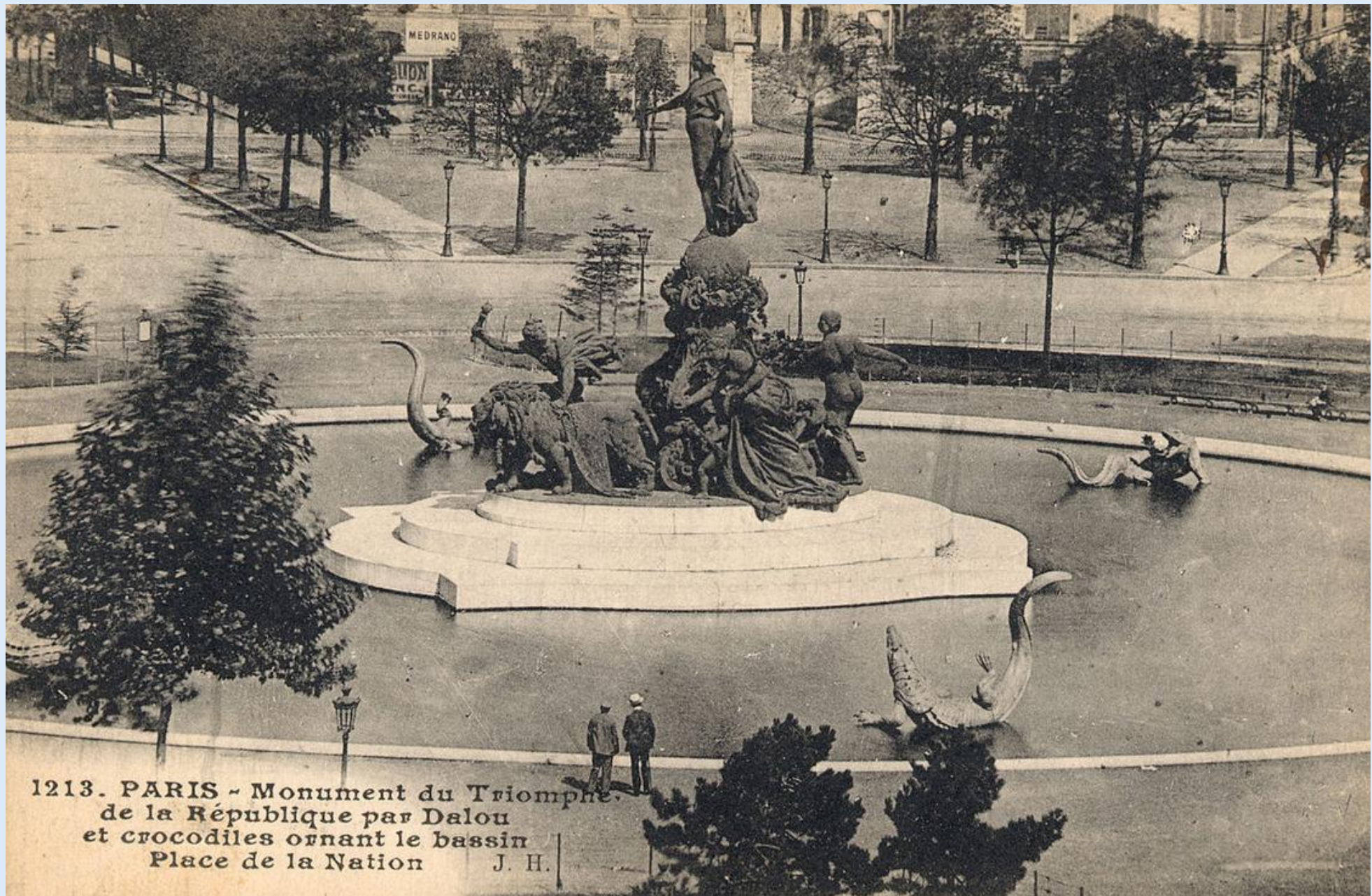
**Pièce de 2
francs « céréès »,
1887**



a) Un défilé républicain



Défilé des enfants des bataillons scolaires sur la Place de la République, le 14 juillet 1883 à Paris, artiste inconnu. Source : Musée Carnavalet



1213. PARIS - Monument du Triomphe
de la République par Dalou
et crocodiles ornant le bassin
Place de la Nation J. H.

Place de la Nation, vers 1908



**La séparation des Eglises et de l'Etat,
anonyme, 1904, Musée Jean Jaurès,
Castres**

Commentaire de documents du livret

- 2 commentaires à rendre / semestre
- 3000 caractères environ (+/- 10%)
- Une introduction problématisée
- Un plan (2 ou 3 paragraphes)
- Une référence bibliographique minimum